

L'association Gapençaise *Les Environneurs*, lauréat des Trophées de l'économie d'avenir

Le prix de l'économie d'avenir « Ténacité » a été décerné à l'association *Les Environneurs*, un chantier d'insertion situé à Gap créé en 1996, dont l'objet est l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté. N'ayant pas pu être présente à la cérémonie des Trophées du salon ESS SUD le 3 novembre dernier, l'équipe s'est vue remettre le prix en main propre, par le président de la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire, le Haut-Alpin Denis Philippe.

« Rencontrer les entreprises de l'économie sociale et solidaire est nécessaire pour voir et comprendre ce qu'elles sont, ce qu'elles font. *Les Environneurs*, c'est une entreprise de l'ESS qui, fidèle à ses valeurs, agit sur l'emploi, l'environnement et le social, pour une économie plus durable, une économie d'avenir. Je suis fier de cet adhérent et je remercie la directrice et la directrice adjointe pour l'accueil. » Denis Philippe, président de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Plus de 25 ans au service de l'insertion

Cette association des Hautes-Alpes a développé toute une série d'activités allant de la valorisation et protection de l'environnement à la fabrication d'ouvrages en bois. En plus d'avoir un impact écologique positif, la structure est aussi impliquée dans l'insertion sociale. *Les Environneurs* accompagne et forme pendant plusieurs mois des personnes éloignées de l'emploi. Grâce à un cadre porteur et dynamique au contact de la nature, les employés retrouvent peu à peu la confiance. Ils renouent ainsi avec le monde du travail et bâtissent un projet professionnel pour se donner toutes les chances de réussir et d'obtenir un emploi durable.



« Nous sommes très heureux de recevoir ce prix qui vient récompenser notre engagement et notre dynamisme. Aux *Environneurs*, nous sommes convaincus que le travail est un fort levier d'intégration et que chacun peut apporter ses connaissances, ses compétences, à la collectivité et aux autres. Jour après jour, nous avons à cœur de réaliser de beaux chantiers, des ouvrages durables, et un accompagnement personnalisé pour nos salariés en insertion. Et notre travail paye puisque chaque année, nous dépassons nos objectifs d'insertion fixés par l'Etat (...) Nous remercions le jury, la CRESS et la Région Sud, pour ce prix qui est l'occasion de mettre en lumière notre association ». Angela Nunes, directrice adjointe de l'association lors d'un message vidéo diffusé durant la cérémonie.

Les premiers Trophées du Salon de l'économie d'avenir

L'édition 2022 du salon ESS SUD a été marquée par la remise des tout premiers Trophées de l'économie d'avenir. Quatre prix ont ainsi été délivrés (deux par catégorie, récompensant à chaque fois une entreprise de l'ESS et une entreprise engagée).

- Les Prix « Ténacité » ont été décernés à l'association Les Environneurs et à la marque d'aquaponie Aquapouss développée par une start-up marseillaise.
- Les Prix du « Changement » ont salué le travail de la microentreprise aixoise Imaginéon qui commercialise des vêtements et accessoires conçus à partir de textile de seconde main et fabriqués en France, et celui de l'association Hypérion qui lutte contre la précarité à Valbonne.



[Voir les moments forts du salon ESS Sud 2022 en vidéo](#)

[Voir la remise des Trophées ESS SUD 2022](#)



Depuis plus de 30 ans, la Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur) est un acteur institutionnel relative à l'ESS. Elle est la référence légale reconnue par la loi du 31 juillet 2014 et le porte-voix des entreprises de l'ESS de la région Sud (les associations, les coopératives, les fondations, les mutuelles, les entreprises sociales et les syndicats d'employeurs). La CRESS est au service des entreprises de l'ESS et répond à leurs besoins via ses différents métiers : représenter, accompagner, animer, informer et promouvoir. www.cresspaca.org | [rapport d'activité 2021](#)

CONTACT PRESSE

Sophie REYNAUD - Chargée de communication sophie.reynaud@cresspaca.org - 06.48.76.16.61